

# Saint André magazine

La Ville Sympa...

... qui veut le rester !

## Agenda

Programme d'automne  
au Zeppelin  
page 17

## Zoom

Catalogue printemps-été :  
ça s'est passé à Saint-André...  
page 22

## Brèves

Ville, quartiers et  
associations  
page 24

## Portrait

Paul-Henri Vanthournout :  
en route pour l'aventure !  
page 29



# vive la rentrée

# À votre service



Site internet

<http://www.villesaintandre.fr>

Les services

Mairie 89 rue du Général Leclerc BP 1

59871 Saint-André CEDEX. Tél. : 03 20 63 07 50,

Fax : 03 20 63 07 54 - Horaires d'ouverture : du lundi

au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 15 à 17 h 15.

Permanence état civil

Le samedi de 9 h 30 à 12 h.

Permanences juridiques

Mme Pascale Lahouste, adjointe en charge des affaires

juridiques, de l'administration générale et de l'état civil,

vous accueille les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> mardis de chaque mois,

à partir de 16 h 15 au lieu de 16 h 45 en mairie.

Uniquement sur rendez-vous. Rens. : 03 20 63 07 50.

Marché

Mardi matin rue de l'église et place du Général De Gaulle.

Samedi matin esplanade face à la mairie.

Action pour l'emploi

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 40 75 33.

Cap - centre de loisirs (siège social)

14 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 66 05.

Cap-crèche

2 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 75 11.

Cap-halte-garderie "L'île aux enfants"

1 résidence des Vertes-Feuilles - Tél. : 03 20 40 87 11.

Cap-Halte-garderie "station Bout" chou"

5 rue Lino-Ventura - Tél. 03 28 36 49 72.

Cap-relais des assistantes maternelles

10 place du G-de-Gaulle - Tél. : 03 20 40 70 40.

Permanence de 9 h à 11 h 30.

Centre communal d'action sociale

67 rue du G-Leclerc - Tél. : 03 20 21 81 30.

Maison de retraite le Clos fleuri

50 rue Georges-Maertens - Tél. : 03 20 21 80 80.

Mission locale

16 rue de l'Eglise - Tél. : 03 28 38 80 00.

Antenne de la CPAM

3 rue Vauban. Ouverte du mardi au vendredi,

8 h à 12 h - 13 h à 17 h et le samedi de 8 h à 12 h.

CAF (caisse d'allocations familiales)

Ouverte les lundis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h30

Site : [www.caf.fr](http://www.caf.fr) - 12 place du G-de-Gaulle.

Initiatives Emplois Familiaux

89, rue du Général-Leclerc.

Tél. : 03 20 51 67 16 ou [ief59@wanadoo.fr](mailto:ief59@wanadoo.fr),

site : [www.ief59.com](http://www.ief59.com)

## Dossier

page 4



Démarches administratives :  
dossier pratique

## Agenda

page 15



Spectacles, activités et concerts  
pour tous les goûts

## Éclats de vie

page 19



« C'est si bon »

## Zoom

page 22



Catalogue printemps-été  
Ça c'est passé à Saint-André...

## Brèves

page 24



Ville, associations  
et quartiers

"Saint-André magazine", journal d'informations municipales de la ville de Saint-André

n° 133 - Août - Septembre - Octobre 2011 - Tél. : 03 20 63 07 53

Directeur de la publication : Olivier Henno - Rédactrice en chef : Valérie Prignot.

Photos : direction de l'animation, de la culture et de la communication sauf mention contraire.

Mise en page : Agence Gribouille, [contact@creagribouille.fr](mailto:contact@creagribouille.fr) - Impression : La Monsoise

Retrouvez votre "Saint-André magazine" sur : <http://www.villesaintandre.fr>

*"Conformément au code de la propriété intellectuelle, toute reproduction (textes et photos) même partielle en dehors de l'utilisation strictement privée du copiste est interdite sans autorisation expresse".*

## En direct avec les services

Directeur Général des Services :  
[dgs@ville-saint-andre.fr](mailto:dgs@ville-saint-andre.fr)

Direction des services à la population  
(cimetière, élections, état-civil) :

[services.population@ville-saint-andre.fr](mailto:services.population@ville-saint-andre.fr)

Service Marchés Publics :

[marches.publics@ville-saint-andre.fr](mailto:marches.publics@ville-saint-andre.fr)

Service du personnel :

[drh@ville-saint-andre.fr](mailto:drh@ville-saint-andre.fr)

Services Techniques :

[techniques@ville-saint-andre.fr](mailto:techniques@ville-saint-andre.fr)

Service enseignement

[ecoles@ville-saint-andre.fr](mailto:ecoles@ville-saint-andre.fr)

Service des sports :

[sports@ville-saint-andre.fr](mailto:sports@ville-saint-andre.fr)

Service Finances et Achats :

[finances@ville-saint-andre.fr](mailto:finances@ville-saint-andre.fr)

Service communication :

[communication@ville-saint-andre.fr](mailto:communication@ville-saint-andre.fr)

Secrétariat général et Affaires juridiques :

[s.g@ville-saint-andre.fr](mailto:s.g@ville-saint-andre.fr)

Service Animation, Culture :

[animation@ville-saint-andre.fr](mailto:animation@ville-saint-andre.fr)

Cabinet du Maire :

[cab.maire@ville-saint-andre.fr](mailto:cab.maire@ville-saint-andre.fr)

Cyber Centre :

[cyber.centre@ville-saint-andre.fr](mailto:cyber.centre@ville-saint-andre.fr)

Poste de police municipale :

[police.municipale@ville-saint-andre.fr](mailto:police.municipale@ville-saint-andre.fr)

Syndicat d'initiative :

[syndicat.initiative.saint.andre@9business.fr](mailto:syndicat.initiative.saint.andre@9business.fr)

Service jeunesse :

[serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr](mailto:serv.jeunesse@ville-saint-andre.fr)

Service restauration scolaire :

[resto@ville-saint-andre.fr](mailto:resto@ville-saint-andre.fr)

Service environnement :

[environnement@ville-saint-andre.fr](mailto:environnement@ville-saint-andre.fr)

Site internet et animations commerciales :

[site.info@ville-saint-andre.fr](mailto:site.info@ville-saint-andre.fr)

Droit des sols :

[droit.des.sols@ville-saint-andre.fr](mailto:droit.des.sols@ville-saint-andre.fr)

## Vive la curiosité !

Ce début d'année est l'occasion pour nos enfants de développer et d'approfondir leur goût pour la connaissance : ils découvrent des activités et des enseignements nouveaux, à l'école et dans les associations. La rentrée à Saint-André s'est effectuée dans de bonnes conditions. Les effectifs scolaires sont quasi stables pour la rentrée scolaire 2011/2012 à Saint-André.

Quelque soit le domaine dans lequel ils investissent leur curiosité et leur désir d'apprendre, nous devons soutenir les jeunes et les aider à épanouir leurs capacités. L'orientation scolaire est l'occasion pour eux d'affirmer les domaines dans lesquels ils souhaitent investir leur énergie et ce désir de connaître, vers une vie de passion. Pour trouver ce chemin, il y a l'école bien sûr, mais pas que l'école : le Zeppelin, espace d'art et de culture de la ville de Saint-André, participe à cette construction et à cette ouverture, avec toutes les associations culturelles de Saint-André. C'est pourquoi toute l'équipe municipale soutient une vie associative et culturelle forte.

La place de la connaissance, de la culture et de l'instruction dans le parcours de chacun d'entre nous est décisive. C'est par là que le projet de vie de nos jeunes, notamment, s'amorcera et se renforcera au fil des ans.

Profitons de chaque chance d'apprendre et de découvrir !

Cordialement,

Maire de Saint André

Conseiller général du Nord

1<sup>er</sup> Vice-Président de Lille Métropole

Communauté Urbaine

# Démarches administratives : dossier pratique (suite)

La Ville Sympa...

Comme promis dans le précédent Saint-André Magazine, voici la suite de notre dossier sur les démarches administratives :

vous trouverez ici les points concernant l'action sociale, les aides pour vos démarches pour l'environnement ou le développement durable, les activités des jeunes, les demandes de diplômes et décorations, etc.

## L'action sociale

**Le Centre Communal d'Action sociale gère de nombreux dossiers d'aides légales ou facultatives. Il est bien entendu indispensable de vous adresser directement auprès de ce service pour obtenir tous les détails des démarches qui vous concernent. Néanmoins, nous allons ici décrypter un certain nombre des principales demandes gérées par le CCAS de Saint-André.**

### Le logement

Le CCAS est centre d'enregistrement pour les logements sociaux, c'est donc à ce service que vous devez vous adresser si vous souhaitez faire une demande de logement social.

Les pièces obligatoires qui vous seront demandées pour l'enregistrement de votre dossier sont :

- Une pièce d'identité (Carte Nationale d'identité, passeport) pour chacune des personnes majeures à loger
- Le cas échéant, un jugement de tutelle ou de curatelle
- Pour les personnes étrangères, le titre de séjour en cours de validité ou le récépissé de demande de renouvellement de titre de séjour
- Le dossier de demande rempli au stylo noir

Votre dossier sera transmis aux organismes de logements sociaux. Ceux-ci pourront alors vous demander des pièces complémentaires concernant votre situation familiale, professionnelle, vos ressources mensuelles et votre logement actuel.

Une attestation d'enregistrement vous sera envoyée dans un délai d'un mois. Cette demande a une durée de validation d'un an et doit être renouvelée le cas échéant 1 mois avant la date d'expiration.

N'oubliez pas non plus de signaler tout changement de votre situation après le dépôt du dossier.

### Les aides légales

Ces aides sont trop nombreuses pour être étudiées séparément dans ces pages. Nous pouvons citer les aides d'insertion : Revenu de Solidarité Active (RSA)... ; les aides aux personnes handicapées : Allocation Adulte Handicapé (AAH), Prestation de Service Handicap (PSH), Carte d'invalidité, Carte de stationnement... ; aux personnes âgées : Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA), Frais d'hébergement, Aides ménagères, etc.

Si les dossiers diffèrent, les pièces demandées sont les mêmes. Sachez donc que quelque soit votre demande, vous devrez fournir :

- Livret de famille et pièce d'identité
- 3 derniers bordereaux de versements d'Assedic, attestation Caf récente, 3 derniers bulletins de salaires
- Justificatif de versement de pension alimentaire
- Carte Vitale, attestation de sécurité sociale ou CMU
- 3 dernières quittances de loyer ou attestation d'hébergement
- Certificat de scolarité pour les enfants de plus de 16 ans et notification d'attribution de bourses scolaires
- Dernier avis d'imposition sur les revenus, dernière taxe d'habitation et taxe foncière, redevance télé
- Attestation de cotisation mutuelle
- Justificatifs des crédits en cours
- Factures eau, gaz, électricité, téléphone
- RIB ou RIP du demandeur

Selon votre demande et votre situation, il est possible que l'on vous demande d'autres documents.



... qui veut le rester !

La Ville Sympa...

### Les aides proposées aux aînés de Saint-André

#### La carte « Adagio » (gratuité du bus) :

Condition d'accès : personnes de 65 ans et plus et non imposables. Fournir une pièce d'identité, un avis d'imposition de l'année n-1, un justificatif de domicile, une photo récente, éventuellement la carte Adagio de l'année précédente. Rendez-vous au CCAS avec ces pièces, la carte vous sera délivrée le jour même.

#### Aide au transport (le CCAS vous transporte en voiture pour un rendez-vous médical ; service disponible aux heures d'ouverture du CCAS)

Condition d'accès : être retraité. Fournir une carte d'identité et la convocation à votre rendez-vous. Vous vous inscrivez 5 jours ouvrés minimum avant la date du rendez-vous (sous réserve de disponibilité).

#### Service de restauration à domicile ou dans les foyers-restaurants

Condition d'accès : être retraité. Fournir un justificatif de domicile, un avis d'imposition ou de non-imposition, des coordonnées téléphoniques. Les inscriptions se font au CCAS (03 20 21 81 31) le mardi pour la semaine suivante. Le prix des repas est fonction des ressources (aux foyers : 5,70€ ou 4,50€, à domicile : 6,70€ ou 5,10€)

#### Travaux de jardinage

Condition d'accès : être retraité. Fournir un justificatif de domicile, un avis d'imposition ou de non-imposition, un chèque d'adhésion. Complétez la feuille d'adhésion au CCAS (département Seniors), prenez rendez-vous au même endroit (ou 03 20 51 75 51). La facture est envoyée par l'association Initiatives Emplois Familiaux, qui est conventionnée avec la ville et le CCAS pour effectuer ces travaux de jardinage.

#### Téléalarme

Condition d'accès : avoir une ligne téléphonique. Fournir un RIB, une autorisation de prélèvement, un dossier de demande de raccordement. Complétez le dossier au département Seniors qui se chargera de l'envoyer à la société d'assistance.



### Aides dans vos démarches pour l'environnement

Vous pouvez obtenir des subventions pour certains aménagements de sécurité ou de développement durable de votre logement.

Il s'agit de l'installation de panneaux solaires ou photovoltaïques, de cuve de récupération d'eau de pluie ou de détecteurs de fumée.

Pour obtenir ces subventions, vous devez retirer aux services techniques de la mairie un dossier à remplir (1 page) et fournir les justificatifs correspondants. Attention, l'acquisition de votre matériel doit être postérieure à la délibération du conseil municipal.

Pièces à fournir :



#### Cuve de récupération d'eau de pluie (achat après le 17/12/2007) :

- Présentation d'un original de la facture avec détail des accessoires et contenance de la cuve
- RIB
- Vérification de l'installation par les services municipaux



#### Panneaux solaires ou photovoltaïques (achat après le 6/10/2008) :

- Présentation d'un original de facture
- RIB
- Vérification de l'installation par les services municipaux
- Avoir fait une déclaration de travaux après du service Droit des Sols de la mairie



#### Détecteurs de fumée (achat après le 7/10/2009) :

- Présentation d'un original de la facture du détecteur (certifié NF - norme EN 14604) et pile
- RIB

#### Uniquement en téléchargement sur le site de la ville :

Carte de déchèterie :

Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux usagers, Lille Métropole Communauté Urbaine a instauré un système d'accès à ses déchèteries par carte (l'accès reste néanmoins gratuit). Vous pouvez trouver sur le site de la ville (dans l'onglet « Saint-André pratique ») un formulaire de demande de carte. Celle-ci vous sera ensuite envoyée par la poste.

La seule condition est de résider dans une des villes de LMCU (fournir un justificatif de domicile).

... qui veut le rester !

### Demande de diplômes et de distinctions :

#### Médaille du travail :

Le formulaire, disponible dans les mairies, sous-préfectures et préfectures (ou sur le [www.servicepublic.fr](http://www.servicepublic.fr)) doit être établi en un exemplaire. Le candidat doit impérativement joindre à sa demande :

- Un acte de naissance de moins de 3 mois
- les photocopies des certificats de travail de chaque employeur ou, dans le cas où l'employeur a disparu, un document prouvant l'activité au sein de l'entreprise (attestation établie par deux témoins et visée par le Maire)
- une attestation récente du dernier employeur
- un état signalétique des services militaires ou une photocopie du livret militaire
- pour les mutilés du travail, une photocopie du titre de pension

Le dossier peut être déposé en mairie où la direction des Services à la Population se chargera de le transmettre en Préfecture. Vous pouvez également le déposer vous-même en Préfecture. Chaque année, il y a 2 promotions : le 1<sup>er</sup> janvier (dossier à déposer avant le 15 octobre) et le 14 juillet (dossier à déposer avant le 1<sup>er</sup> mai). Si vous êtes promu, vous pourrez retirer votre diplôme au service animation en mairie à partir de février pour la promotion de janvier et à partir du mois d'août pour la promotion de juillet.

Si vous le souhaitez, vous pourrez participer à la remise officielle par monsieur le Maire, le 1<sup>er</sup> mai, au cours de la cérémonie de la Fête du Travail.

### La Ville Sympa...



#### Médaille de la famille :

Peuvent obtenir cette distinction les mères et pères de famille dont tous les enfants sont Français et qui, par leurs soins attentifs et leur dévouement, ont fait un constant effort pour élever leurs enfants dans les meilleures conditions matérielles et morales (art D 215-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles).

- 4 ou 5 enfants pour la médaille de bronze,
- 6 ou 7 pour la médaille d'argent,
- 8 et plus pour la médaille d'or,

L'aîné des enfants doit avoir au moins 16 ans.

#### Comment procéder :

La demande peut être faite par un tiers ou par l'intéressée.

Vous pouvez retirer le dossier à la mairie ou à l'Union Départementale des Associations Familiales de votre département de résidence (ou en téléchargement sur le site de l'UDAF).

#### Pièces à fournir :

- Copie du livret de famille,
- Attestation de scolarité pour tous les enfants d'âge scolaire,
- Attestations éventuelles de personnalités ou de groupements qualifiés portant sur les titres et mérites de la famille,
- Lorsque la candidate est veuve de guerre ayant élevé seule les trois enfants qu'elle avait au décès de son mari, joindre une copie du titre de pension.

Le dossier que vous remettez à la mairie est examiné par le maire, puis, par une commission organisée par l'UDAF, et c'est le préfet du département de résidence qui décide de l'attribution de cette distinction. La remise officielle de la médaille se déroule lors de la cérémonie de la fête des mères (le samedi, veille de la fête).

**Si vous avez d'autres questions ou besoin d'aide pour vos démarches administratives, n'hésitez pas à consulter notre site Internet : [www.villesaintandre.fr](http://www.villesaintandre.fr) ou à vous renseigner auprès de l'hôtesse d'accueil de la mairie.**

**Tél : 03 20 63 07 50.**

### Partir Tranquille

La police municipale vous propose l'opération « tranquillité vacances ». Lors de vos absences, des patrouilles peuvent surveiller votre domicile pour éviter les cambriolages. Pour cela, il vous suffit de remplir le formulaire disponible sur le site de la mairie ou à l'accueil du poste de police ou de la mairie, et de le faire parvenir au poste de police 15 jours au moins avant votre départ. Cette opération fonctionne toute l'année.

... qui veut le rester !



Les différents dossiers à remplir sont disponibles au service jeunesse, à l'accueil de la mairie ou téléchargeables sur le site Internet de la ville (rubrique éducation/enfance/jeunesse).

## Les Jeunes

### Accueils de Loisirs

Les accueils de loisirs sont réservés aux 12/17 ans. L'inscription se fait au service jeunesse de la mairie (97, rue Sadi-Carnot) dans les 15 jours précédents les vacances. Vous devrez remplir un dossier comportant une fiche de renseignements personnels, une fiche de renseignements médicaux (à télécharger sur le site de la ville), fournir une photocopie des vaccinations, une photocopie de la carte de mutuelle, l'assurance responsabilité civile ainsi que l'attestation de paiement de la CAF ou l'avis d'impôt sur le revenu pour justifier du quotient familial. Le quotient familial détermine le tarif appliqué aux activités.

### Conseil des Jeunes

Pour s'inscrire au Conseil des Jeunes, une fiche est à remettre au service jeunesse, dûment complétée et signée par les parents et le jeune. Cette fiche est disponible sur le site Internet de la ville. Les autres pièces à fournir sont les mêmes que pour les accueils de loisirs (voir ci-dessus). L'appel des inscriptions se fait en octobre après la visite des animateurs dans les collèges, par l'intermédiaire d'un bulletin d'inscription. L'inscription est basée sur le volontariat. L'activité est annuelle et gratuite.

### Le Pass Mobilité

Le pass mobilité permet aux jeunes de 18 à 25 ans qui passent leur permis de se voir octroyer une subvention d'aide (sous réserve de réussite à l'examen du code de la route). Un dossier est également à remettre au service jeunesse avec les pièces suivantes : carte d'identité, attestation de domicile ou du domicile des parents, attestation d'inscription dans une auto-école, attestation sur l'honneur de première présentation au permis de conduire, et lettre de motivation.

### Les aides aux projets

La ville de Saint-André a mis en place une commission d'aide aux projets des jeunes, il s'agit d'une aide technique et financière attribuée aux jeunes qui présentent un projet caritatif ou culturel, ou d'une aide au financement du BAFA, ou d'un accompagnement des projets collectifs montés par des jeunes Andrésiens qui créent une animation dans la commune. Le candidat doit déposer un dossier de motivation présentant son projet au service jeunesse. C'est après étude de ce dossier que se prend la décision d'attribuer ou non l'aide.

### Le Cyber Centre

L'accès au Cyber-centre est gratuit pour les Andrésiens. Il faut toutefois vous y inscrire (sur place). Vous aurez à remplir une fiche de renseignements personnels, et fournir une attestation de domicile, une pièce d'identité, et une photo.

### PIJ

L'accès au Point Information Jeunesse est libre. L'accueil et la consultation se font sans rendez-vous et sans démarches administratives.



### Tribune de la majorité

Le temps des décisions politiques et administratives doit se rapprocher le plus possible du temps des préoccupations et des intérêts des Andrésiens.

C'est pourquoi notre équipe fait le plus possible, avec l'administration municipale, pour défendre les règles de bon sens qui soutiennent l'intérêt général et faire avancer les dossiers importants pour notre ville, même lorsque les problèmes sont administrativement ou politiquement complexes. Derniers exemples en date, le Tram-train et le V'Lille à Saint-André !

Nous avons également présenté au Conseil Municipal une délibération pour que les travaux de la Liaison Inter-urbaine Nord-Ouest débute rapidement rue Sadi-Carnot, indépendamment des travaux plus complexes du pont et de l'échangeur.

Enfin notre équipe et les services sont régulièrement saisis par les Andrésiens sur des problèmes importants pour votre vie quotidienne qui peuvent mettre à mal le vivre ensemble : le stationnement en règle générale mais surtout aux abords des écoles, le bruit dans les espaces publics, la vitesse excessive, les petites incivilités. Les solutions efficaces et pérennes ne sont ni faciles, ni évidentes. Nous sommes tous mobilisés pour résoudre ces questions avec vous !

La liste « Pour le Saint-André que nous aimons »

### Tribunes de l'opposition

Les primaires citoyennes pour désigner le candidat du changement à la prochaine élection présidentielle : cela se passe aussi à Saint-André !

Toutes les personnes inscrites sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2010 sont invitées à participer les 9 et 16 octobre de 9h à 19h. Il suffit de se rendre dans un des bureaux de vote avec un euro et signer l'engagement de reconnaissance dans les valeurs de la Gauche.

Si d'habitude, vous votez salle Saint Jean, rendez vous au foyer Catoire, 24 rue Catoire.

Si vous votez d'habitude, à l'hôtel de ville, à l'école Schuman ou à l'école de musique, rendez vous à l'école de musique, rue du Général Leclerc

Si votre bureau de vote républicain est à l'école des peupliers, pas de changement, rendez vous au même endroit.

Pour tous renseignements : <http://bureauxdevote.lesprimairescitoyennes.fr>

La liste « Saint-André demain, Saint-André devant »

Il est vrai que la sauvegarde du patrimoine a un coût. Si il semble que l'église Saint Camille soit condamnée, d'autres villes ont su restaurer leurs bâtiments. Des questions se posent : A-t-on tout envisagé ? Le mécénat a-t-il été étudié ? Pensez-y en observant un lieu plein d'histoire.

La liste « Saint-André autrement »



## La Toussaint au cimetière

En raison de la fête de la Toussaint, les travaux de peinture, jardinage et entretien des tombes, ainsi que la pose des monuments funéraires devront être terminés pour le vendredi 28 octobre 2011. Il vous est rappelé que les produits provenant du nettoyage des tombes doivent être déposés aux endroits spécialement affectés à cet usage.

**Le jour de la Toussaint, le cimetière sera ouvert de 8h à 18h.**



## Les étrennes des éboueurs



Afin d'éviter les abus liés à la tradition des étrennes des éboueurs, la municipalité a décidé d'encadrer cette pratique. Aussi, les quêtes seront autorisées uniquement du 1<sup>er</sup> au 31 décembre. Les personnes habilitées à quêter feront l'objet d'une autorisation spéciale de Monsieur le Maire qu'elles devront présenter lors de leurs démarches (la liste des personnes habilitées sera disponible sur le site de la ville dès le 1<sup>er</sup> décembre).

Toute personne qui vous solliciterait avant la date prévue n'y est pas autorisée. Faites donc preuve de vigilance !

22  
avril

6  
mai

10  
juin

17  
juin

## Élections

Attention, pour pouvoir voter aux prochaines élections (présidentielles les 22 avril et 6 mai et législatives les 10 et 17 juin), vous devez, si ce n'est déjà fait, vous inscrire sur les listes électorales, et ceci avant le 31 décembre. Pensez-y dès à présent pour éviter la cohue des derniers jours ! Nous vous rappelons qu'il faut avoir 18 ans révolus, être de nationalité française et domicilié sur la commune (prévoir un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une pièce d'identité).

## Le carnet

**Naissances :** Lisanna Tornu, le 20 avril - Anais Grincourt, le 21 avril - Inès Couloumies, le 24 avril - Solène Druart, le 6 mai - Jade Jean-Bart, le 15 mai - Timéo Damay, le 16 juin - Soline Lesieux, le 17 juin - Raquel Da Silva, le 19 juin - Tristan Bedek, le 21 juin - Nina Dos Reis, le 26 juin - Benjamin Allard Wallyn, le 30 juin - Lois Desmarez, le 11 juillet - Elise Duquesnoy, le 12 juillet - Nine Delobelle, le 19 juillet - Emma Beernaert, le 26 juillet - Bartolomé Duquoc, le 7 août - Salomé Domingues Pregoça, le 9 août - Capucine Oravec, le 11 août - Luka Colpaert, le 14 août

**Mariages :** Philippe Dormion et Elodie Lancry, le 2 avril - Antoine Chantry et Mathilde Durie, le 23 avril - André Dumont et Andrée Gousseau, le 29 avril - Olivier Delannoy et Thérèse Da Silva Rocha, le 14 mai - Cyrille Leleu et Laurie De Praeter, le 14 mai - Stéphane Flament et Mélanie Flamme, le 21 mai - Frédéric Duthoit et Chris Stalmarski, le 21 mai - Angelo Garau et Valérie Delahaye, le 28 mai - Yann Dumortier et Laurette Devleeschauwer, le 28 mai - Benjamin Druelle et Cindy Leconte, le 11 juin - Cédric Speter et Isabelle Demory, le 11 juin - Sylvain Gousseau et Audrey Casteleyn, le 18 juin - Jean-François Vandecasteele et Sandra Delemar, le 18 juin - Grégory Bagou et Estelle Becq, le 18 juin - Baghdad Mokhefi et Augustine Bibé, le 18 juin - Kamel Ounchiouene et Julie Rastelli, le 25 juin - Rémy Mahieux et Stéphanie Verdrière, le 25 juin - Hubert Vanbrabant et Delphine Houzet, le 25 juin.

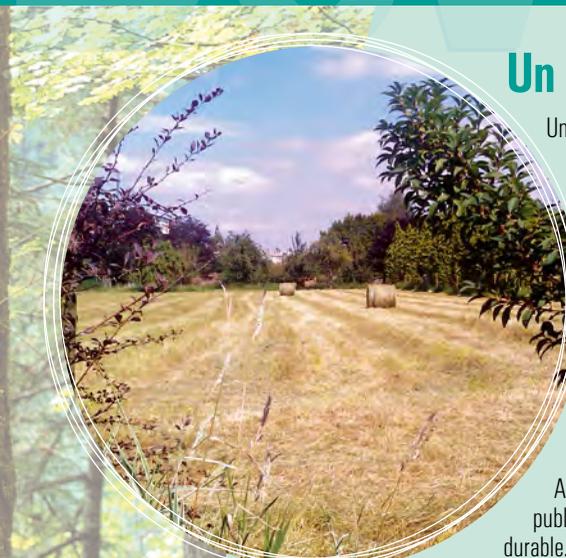
**Décès :** Christian Bailleul, le 23 avril - Imrân Milhi, le 27 avril - Monique Palmer veuve Durand, le 7 mai - Didier Lichtervelde, le 12 mai - Evelyne Decallonne épouse Bascop, le 15 mai - Robert Dartois, le 17 mai - Mustafa Hellal, le 22 mai - Manuel Peixoto Carvalho, le 25 mai - Arlette Grégoire veuve Quénoi, le 3 juin - Johnny Touil, le 10 juin - Patricia Doise, le 18 juin - Gilbert Hoffmann, le 21 juin - Pierre Spinnewyn, le 25 juin - Constance Van De Wege veuve Vasseur, le 26 juin - Michel Decallonne, le 26 juin - Maurice Dekeyne, le 29 juin.

Nous vous rappelons que conformément à la loi sur le respect de la vie privée, vous devez signaler en mairie (service état civil ou communication) votre souhait de voir paraître dans ces lignes votre mariage ou la naissance de votre enfant.

# Développement durable

## Un petit air de campagne...

Une convention a été passée entre la ville et un agriculteur afin que celui-ci entretienne un terrain municipal situé rue du Président-Kennedy. La ville économise l'entretien et l'agriculteur récupère le foin pour ses animaux. Cette convention sera reconduite en attendant que le terrain serve à l'extension du cimetière, dans quelques années. D'ici là, c'est un petit air de campagne pour les Andrésiens...



## Éclairage public

Le remplacement des lampadaires se poursuit sur Saint-André. Depuis 2006, il est procédé à la rénovation de l'éclairage public dans un souci d'environnement et de développement durable.

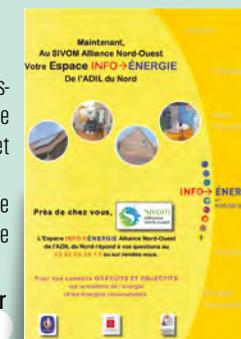
Les mats sont entièrement remplacés lorsque c'est nécessaire, sinon seules les lanternes sont échangées contre des lampes basse consommation, haut rendement, LED..., recyclables et de durée de vie allongée. Les boules sont éliminées car elles provoquent une pollution lumineuse importante (il est inutile d'éclairer le ciel). La restructuration de l'éclairage public doit se poursuivre encore plusieurs années, mais d'ores et déjà, c'est une économie de 26,5 Kwh par an et par habitant qui a été réalisée (entre 2006 et 2009).

## Espace Info Energie

Le Sivom alliance Nord-Ouest, associé à l'Adème, l'Adil et la région Nord Pas-de-Calais ont mis en place un espace Info énergie pour vous orienter en matière de maîtrise énergétique, de choix d'équipements moins consommateurs et d'aides financières.

Une permanence aura lieu en mairie de Saint-André les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois (27 septembre, 11 et 25 octobre, 8 et 22 novembre, 11 décembre) de 8h30 à 12h30 uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous au 03 62 53 25 17 ou par mail : [jdufromont@adilnord.fr](mailto:jdufromont@adilnord.fr)



## Améliorer la qualité de l'habitat : des subventions pour les travaux

L'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) propose des dispositifs d'aide à l'amélioration de l'habitat et de lutte contre l'habitat indigne ou insalubre.

Tous les propriétaires sont concernés, qu'ils soient propriétaires occupants ou propriétaires d'un logement locatif. Les subventions Anah peuvent représenter 50% du coût des travaux, en cas de sortie d'insalubrité. Pour les propriétaires d'un logement locatif, les subventions sont conditionnées à la mise en location pendant 9 ans, avec un loyer maîtrisé (entre 5 et 10 €/m<sup>2</sup>) et une performance énergétique de classe C au moins, après travaux. Sachez également que si vous êtes propriétaire d'un logement dans certaines zones spécifiques de la Métropole, la Communauté Urbaine peut offrir une aide supplémentaire (10%) qui s'ajoute aux aides de l'Anah.

**Vous pouvez obtenir des renseignements complémentaires par téléphone au 0820 15 15 15 (numéro Indigo), sur le site internet de l'Anah : [www.anah.fr](http://www.anah.fr) ou sur le site de Lille Métropole Communauté Urbaine, rubrique Habitat.**



## Grande vente des petits frères des pauvres

Les 8 et 9 octobre à l'hippodrome de Marcq-en-Barœul se déroulera la 24<sup>ème</sup> grande vente d'objets d'art et d'antiquité de l'association caritative.

Les objets exposés proviennent de dons et legs.

Le produit de la vente permettra de maintenir et de développer l'aide aux personnes âgées, isolées, et en situation de précarité.

N'hésitez pas à participer : votre achat aidera ceux qui en ont le plus besoin.



## Permanences du Conciliateur de justice

Le conciliateur de justice se tient à votre disposition pour tenter de régler à l'amiable tout litige avec votre employeur, vos voisins, vos locataires ou propriétaires, etc. Il tiendra ses prochaines permanences les mardis 11 et 25 octobre, 15 et 29 novembre et 13 décembre à partir de 14h30.

**Si vous souhaitez le rencontrer, n'oubliez pas de prendre rendez-vous auprès de l'hôtesse d'accueil de la mairie (tél. 03 20 63 07 50).**

# Agenda

### 4 octobre

Don du sang de 9h à 12h et de 14h30 à 19h, salle André-Wauquier.

### 7 octobre

Maisons fleuries à 18h30, salle André-Wauquier.

### 13 octobre

Concert de poche à 20h30, salle André-Wauquier.

### Du 15 au 24 octobre

Semaine nationale des personnes âgées et des retraités.

### 18 octobre

Fête des Allumoirs à partir de 17h, salle André-Wauquier.

### 30 octobre

Saint-André/Wieliczka : anniversaire, salle André-Wauquier.

### 5 novembre

Journée dansante par Déclif'Rock, « 10 heures de danse solidaire », 15h : thé dansant, 17h30 : boum ados, 21h : soirée rock tango... au profit de l'association « Les Clowns de l'espoir » restaurant scolaire « Les Peupliers ». Rens. : 03 20 51 77 85.

### 6 novembre

Salon du jeu, par la bidOthèque, salle André-Wauquier.

### 11 novembre

Commémoration de l'armistice de 1918. Cérémonie officielle au monument aux morts à 12h - banquet des anciens combattants, salle André-Wauquier.

### 12 novembre

Soirée raclette du Cercle Saint-Jean, salle Saint-Jean.

### 13 novembre

Repas de l'ADCS, restaurant scolaire « Les Peupliers ».

### Du 14 au 17 novembre

Semaine de la solidarité, salle André-Wauquier.

### 19 novembre

Soirée flamande des Amis de Dormagen, restaurant scolaire « Les Peupliers ».

### 19 et 20 novembre

Festival des cultures alternatives, de 10h à 18h, salle André-Wauquier.

### 20 novembre

Loto de la solidarité de l'association « Du côté de la Gare », salle Saint-Jean.

### 27 novembre

Banquet des aînés à 12h, halle des sports des Peupliers.

### 1<sup>er</sup> décembre

Réception des nouveaux Andrétiens à 18h30, en Mairie.

Spectacle « Parcours Dansé » à 20h30, salle André-Wauquier.

### 3 décembre

Concert Franco-Polonais à 20h, salle Saint-Jean.

### 4 décembre

Marché de Noël à 9h30, salle André-Wauquier.

## Et si on jouait ?



Le jeu de la grenouille, le jeu de marteaux, le billard Nicolas... cela vous dit quelque chose ? Autrefois, ces jeux traditionnels se pratiquaient dans l'arrière salle des estaminets où l'on passait un bon moment en famille.

Si vous souhaitez fêter un anniversaire ou animer une soirée de façon vraiment originale, n'hésitez pas à les mettre au « menu » de votre réception : ils feront la joie de tous !

Où vous procurer ces jeux pour le temps d'une soirée ? A la bidOthèque bien sûr, où vous trouverez aussi plein d'autres jeux et des livres pour tous les âges.

Par ailleurs, la bidOthèque organise le 6 novembre prochain de 15h à 19h à la salle André-Wauquier un salon du jeu : « Ludothèque Géante ». Vous y découvrirez les ludothèques du Nord Pas-de-Calais et vous pourrez jouer en famille et entre amis. L'entrée est gratuite.

**Renseignements complémentaires :**  
**La bidOthèque - 23 rue Alsace-Lorraine**  
 tél : 03 20 51 66 67  
 www.labidotheque.fr

## Les Allumoirs

C'est le retour des lampions ! Les enfants, à vos crayons, ciseaux et peintures : il est temps de créer le plus bel allumoir. Venez ensuite le déposer à la salle André-Wauquier le mardi 18 octobre à partir de 17 heures : les plus réussis seront récompensés. En attendant les résultats, vous pourrez vous faire maquiller avant d'aller défiler dans les rues de Saint-André. Nous finirons la fête par la traditionnelle distribution de bonbons suivie d'un feu d'artifice.

**Renseignements : service animation : 03 20 63 07 46.**



## Rendez-vous chez nos artistes...

Depuis 14 ans, le Conseil général du Nord organise les « Portes ouvertes des ateliers d'artistes » les 14, 15 et 16 octobre. Cette année, 6 artistes andrésiens vous accueilleront dans leurs ateliers pour vous faire découvrir leur passion et leurs œuvres. Il s'agit de :

> **Caroline CHOPIN** (sculpture, bois collés et recherche formelle)  
 Accueil de groupes scolaires. 25, rue Emile Vandamme  
<http://caroline-chopin.fr>  
 Samedi et dimanche : 11h00 - 13h00 / 15h00 - 20h00

> **Manon RIGAUD** (peinture - effets de matière)  
 42, rue de la Filature. Tél. : 03 61 97 20 99  
 Vendredi, Samedi et dimanche : 10h30 - 19h30

> **«AU 45» :**  
**Julie MERTZWEILLER** (peinture figurative, pastel et acrylique)  
<http://julie.mertzwiller.site.voila.fr>;  
**Hervé VENET** (sculpture, dessin figuratif, pastel gras et pigment terre);  
**Isabelle VENET** (peinture abstraite et gravure) <http://www.isabelle-venet.com>;  
**Christine WILLIAME** (peinture figurative, pastel et encre).  
 A retrouver au 45, rue de Lambersart Tél. : 03 20 40 61 04  
 Visite le vendredi : 15h00 - 19h00,  
 samedi et dimanche : 10h00 - 19h00.



## LE ZEPPELIN

ESPACE D'ART & DE CULTURE

### Programme d'automne

Le Zeppelin vous propose sa nouvelle programmation pour l'automne 2011. Une plaquette détaillée est disponible au Zeppelin ou en mairie : voici un résumé de ces spectacles très variés et pour tous les publics.

#### Volchok - Le Cirque Trottola

Du vrai cirque, avec 3 fois rien, des chiffons, une échelle, où la maladresse est élevée au rang de « beaux-arts ».  
**Mardi 18 octobre à 20h à Tournai. Bus-navette départ du Zeppelin à 18h30 - tarif spécial : 13€.**

#### 1 Le 6<sup>ème</sup> jour - Catherine Germain, Cie L'entreprise

Le clown Arletti se pose des questions existentielles et hilarantes sur l'aventure de l'Homme. Spectacle de clown. A partir de 10 ans.  
**Mercredi 19 et jeudi 20 octobre à 20h30.**

#### 2 Luna Lost

Le groupe pop-rock Luna Lost présente son 1<sup>er</sup> album, mélange d'énergie électrique, de sensibilité acoustique et de voix fascinantes. Musique - Tout Public.  
**Vendredi 18 novembre à 20h30.**

#### 3 Tantôt Existence 59350 - Cie Tambouille

En collaboration avec Les Voyageurs, Compagnie Pierre Foviau. Dans le cadre d'un projet d'action artistique soutenu par la Ville de Saint-André.  
 Tantôt est une marionnette de taille humaine qui a passé toute une vie - de l'école maternelle à la maison de retraite - en une dizaine de jours à Saint-André. De cette existence est sorti un court-métrage qui nous révèle les regards et les paroles de celles et ceux - petits et grands, jeunes et vieux - qui ont croisé ce drôle de personnage. Aventure, documentaire, conte de fée ou épopée, « Tantôt Existence 59350 » est sans doute un peu tout cela, déplace les limites du temps et nous révèle notre quotidien au-delà du visible. Tournage à Saint-André en octobre 2011. Peut-être rencontrerez-vous Tantôt... Cinéma tout public.  
**Lundi 28 novembre à 19h30 et mardi 29 novembre à 20h30.**

#### Petit Bodiel et autres contes de Amadou Hampâthé Bâ - Cie Rêvages

Cinq contes et récits initiatiques d'Amadou Hampâthé Bâ, écrivain et poète africain, mêlant théâtre et musique. Théâtre - à partir de 5 ans.  
**Mardi 6 décembre à 20h30 et samedi 10 décembre à 18h (tout public).**  
**Jeudi 8 et vendredi 9 décembre à 10h et 14h30 (séances scolaires).**



## Semaine de la solidarité

Le CCAS, en partenariat avec la mairie, participe cette année à la Semaine de la Solidarité Internationale. Cette manifestation a pour but de promouvoir des projets et gestes concrets en faveur des populations défavorisées, dans un esprit de développement durable et loin de tout misérabilisme.

Le CCAS a prévu un programme varié et ouvert à tous les publics, vous recevrez ce programme fin octobre : sachez d'ores et déjà que l'inauguration aura lieu en mairie le samedi 12 novembre à 11 heures. Tout au long de la semaine vous serez proposés films documentaires, sensibilisation aux produits du commerce équitable, expo et conférence sur les coutumes et rituels des pays en voie de développement, et le mardi 15 novembre un spectacle dépay sant se déroulera à la salle André-Wauquier : Bollywood. Les modalités d'inscriptions vous seront données dans le programme détaillé.



## Festival des cultures Alternatives



Voici déjà la 3<sup>ème</sup> édition de ce salon très apprécié des amateurs de manga, cosplay, art toys, et autres jeux vidéo. Il se déroulera les 19 et 20 novembre prochains à la salle André-Wauquier. Vous y retrouverez cette année de nombreux auteurs de BD : Hervé Créach, Mickaël Marmin, Silver, Sébastien Naert, Honoré Bonnet etc. Vous aurez la primeur d'un nouveau jeu, Shiness, qui sera présenté par son auteur. L'association Lille Cosplay, organisatrice, a invité Le Bazar du bizarre, MG Impact, Duel X, Astro City, le Stand de Gandalf. Tous les protagonistes du festival vous proposeront des animations variées : un pôle « jeux vidéo », un stand de kinect, un stand de jeux musicaux, des jeux de cartes et un tournoi de toupies. Des animations sur scène viendront ponctuer le week-end, dont bien-sûr, le très attendu concours de Cosplay qui se déroulera le samedi après-midi. Vous pourrez admirer les prestations des concurrents en sirotant un « bubble tea ». Entrée libre, samedi 19 de 10h à 22h, et dimanche 20 de 11h à 18h.

Pour tous renseignements complémentaires : [www.lille-cosplay.fr](http://www.lille-cosplay.fr)

## Parcours dansé...

Lille Métropole Communauté Urbaine a mis en place le dispositif « Les Belles Sorties » afin de favoriser l'accès à des événements culturels de qualité à un large public dans toutes les communes de la métropole, en limitant les freins géographiques, économiques ou sociaux.

Dans le cadre de ce dispositif culturel, la ville de Saint-André recevra « Danse à Lille » pour la soirée de clôture de son « parcours dansé » avec 3 spectacles de danse contemporaine : « Terminus » par Yutaka Nakata, « le 6<sup>ème</sup> sens » par la compagnie Artopie et « Improvisation » par Caroline Carlson et Thomas Lebrun.

Le spectacle aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre à 20h30, salle André-Wauquier. Tarifs : 5€ - Réservations au 03 20 63 07 46 ou [animation@ville-saint-andre.fr](mailto:animation@ville-saint-andre.fr)

# Éclats de vie



## « C'est si bon »

« C'est si bon » : c'est sur cette chanson, que M. et Mme Guilbert ont dansé ensemble pour la première fois. Ils se souviennent de l'air, de la date, et du lieu : c'est dire si la rencontre fut mémorable ! Plus de 60 ans après, ils ont fêté en mairie leurs noces de diamant.

Marie-Thérèse Maton a travaillé aux moulins de Paris à Marquette comme secrétaire de direction, et plus tard, elle a secondé son mari dans son commerce.

Albert Guilbert, lui, a été apprenti-plombier, puis directeur technique dans une robinetterie industrielle, et enfin, il a ouvert un commerce de cycles à La Madeleine. Adeptes du tir au pistolet et du vélo, Albert a reçu la médaille de la Jeunesse et des Sports pour son investissement associatif.

Tous les deux apprécient les voyages et le jardinage (ils ont d'ailleurs été primés aux maisons fleuries).

Enfin, ils ont intégré l'Atelier Chanson en 2005 sur les conseils d'une voisine qui les entendaient chanter !

Le 28 mai, ils ont fêté leur 60<sup>ème</sup> anniversaire de mariage avec leurs 2 filles, leurs 4 petits-enfants et arrière petit-fils.



## Ça roule !

**M. et Mme Lampe se sont mariés à Saint-André il y a 50 ans, c'est pourquoi ils ont souhaité fêter cet anniversaire dans la salle des mariages de notre commune.**

A l'époque, Gabriel partait travailler à Lambersart où Marie-José Lemaire allait livrer le lait : fatalement, ils se sont croisés sur les routes...

D'abord apprenti-mécanicien, Gabriel a ensuite travaillé avec son père dans les transports et livraison de charbon. Il s'est ensuite installé à son compte et a développé son entreprise jusqu'à posséder une flotte de 16 camions. Marie-José, après avoir élevé les enfants, l'a secondé au secrétariat.

Aujourd'hui, M. et Mme Lampe agrémentent leur retraite avec les promenades, le jardinage, le bricolage et les jeux de cartes.

Mariés le 13 avril 1961, ils ont eu 6 enfants, 16 petits-enfants et 3 arrière petits-enfants.

Pour leurs noces d'or, la famille et les amis leur ont concocté une surprise de taille en débarquant devant la mairie avec une dizaine de semi-remorques enrubannés et fleuris, issus de leur ancienne entreprise (reprise par un de leurs fils) dans un joyeux tonnerre de klaxons.



## 100 bougies !

La section gym de l'USSA a fêté dignement ses 100 ans le 17 juin dernier. La cérémonie a réuni en mairie les anciens gymnastes et la jeune génération, ainsi que les responsables de l'association. Ce fut l'occasion de retracer l'historique du club (voir le SAM n°132, page 22), et d'honorer, à travers Nicole Bailleul, figure emblématique de la « gym » depuis plus de 60 ans, et Laurence Liévin, présidente depuis 2004, tous les bénévoles qui ont œuvré pour la plus ancienne association sportive andrésienne.

Un dépôt de gerbe à été effectué en mémoire des gymnastes décédés, et à la fin de la cérémonie, la municipalité a offert deux nouveaux drapeaux pour les sections masculine et féminine.

Afin de clore cette année en apothéose, l'USSA gym accueillera les sapeurs-pompiers de Paris pour un spectacle acrobatique le samedi 5 novembre à la halle des sports Ducrocq.

**Les réservations seront prises à partir du 10 septembre, pour tous renseignements : tél. : 03 20 40 64 38 ou 03 20 51 60 27.**



## Nouveaux citoyens

Trois nouvelles citoyennes françaises ont été reçues à la mairie par Olivier Henno lors d'une petite cérémonie en juin dernier. Après de longues démarches administratives, Lana Phukhahsvili, Ourdia Boubchir et Ludivine Martins ont obtenu la nationalité française. Après avoir félicité les 3 Andrésiennes, le Maire leur a rappelé que leur nouvelle nationalité leur octroyait à la fois de nouveaux droits et de nouveaux devoirs, et leur a remis un dossier contenant la Déclaration des Droits de l'Homme, la Constitution du 4 octobre 1958 et les paroles de la Marseillaise.

# Catalogue printemps-été

Ça s'est passé à Saint-André...

## 18 juin - Fête de la musique

Un froid quasi-sibérien...  
Une Axelle Red emmitoufflée  
dans une grande écharpe...  
Mais des fans ravis d'entendre  
ses mélodies inédites et ses  
plus grands succès...



## 4 et 5 juin - Deûle en fête

Une édition très réussie avec  
marché aux saveurs, chants,  
close-up, spectacles, petit train,  
croisières sur la Deûle...



## 28 mai - Festival Afrique

Musique africaine avec Weli  
Afro Rumba, Patrick Ruffino et  
le Max Klezmer Band ; sculptures  
et exposition « Cosmos 1 : Les  
Hommes et Les Dieux » avec  
Simonet Biokou



## 26 août - La Fête de la rentrée

Avec Lily Road, les échassiers,  
les Barbarigodon... : retrouvailles  
en musique et rires, devant un  
alléchant barbecue...



## 11 juillet - Expo « Mères pour la paix »

Une exposition  
poignante sur  
le drame de  
Srebrenica.



## 29 juin - Libération des otages

Après 1 an et demi de  
captivité, Saint-André  
fête la libération d'Hervé  
et Stéphane, citoyens  
d'honneur de notre ville.



## L'été de CAP

Les petits Andrésiens ont bien profité de  
l'été lors des centres de loisirs organisés  
par CAP. Spectacles, visites, jeux, contes,  
kermesse, voyage dans les étoiles...  
de quoi rêver pour toute l'année scolaire...



# Brèves de ville

## Bonne fête maman...



Des cadeaux, des gâteaux, et des ateliers contes et créations : voilà ce qui attendait les enfants lors de la cérémonie des mamans de l'année, le 28 mai dernier. Pour les mamans en question, un petit cadeau également, des bisous de leurs enfants, des félicitations des élus andrésiens. Et pour deux d'entre elles, une mise à l'honneur. En effet, Jeanne Lemahieu et Patricia Gras ont reçu des mains d'Olivier Henno la médaille de la famille. Patricia Gras, mère au foyer, a élevé ses 4 enfants à travers les nombreux déménagements engendrés par le métier de son mari, militaire de carrière, assumant la plus grande part des obligations quotidiennes. Jeanne Lemahieu, elle, a travaillé dans la confection avant de se consacrer à l'éducation de ses 4 filles, qui lui ont donné 13 petits-enfants, 22 arrière petits-enfants et 2 arrière arrière petits-enfants. Jeanne Lemahieu a été à l'origine de la section andrétienne du secours populaire.

*Bravo à toutes deux.*

## Enseignants : départs et retraites...

La réception des enseignants a été marquée cette année par le départ d'Anne Simon, inspectrice de l'éducation nationale. Madame Simon a rappelé que les enseignants étaient particulièrement soutenus et aidés à Saint-André, par l'intermédiaire des services municipaux, notamment les services enseignement et sport, qui apportent une constante assistance aux écoles pour le meilleur épanouissement des élèves de notre commune. Anne Simon quitte son poste pour se consacrer désormais à l'éducation spécialisée ; elle sera remplacée par Judith François. La cérémonie a été l'occasion également de dire au revoir à deux enseignants : Karine Lemaire, de l'école des Peupliers et Ghislaine Verraest de l'école Jules-Ferry, et à deux retraitées : Marguerite-Marie Fabre, professeur d'enseignement technique au lycée des Vertes-Feuilles, et Christelle Vervaeke, enseignante en maternelle à Saint-Joseph.



## C'est signé !

Le partenariat des écoles de Saint-André et de Bridge a été signé le 17 juin dernier. Cette charte va permettre aux élèves français et anglais d'effectuer des échanges scolaires et de parfaire la langue de leurs correspondants. **Renika Chinnadurai**, directrice de l'école de Bridge, et **Louise Tasou**, nouvelle élue de Bridge, ont été accueillies à l'hôtel de ville de Saint-André, pour parapher l'accord avec **Olivier Henno** maire, et **Marie-Hélène Follet**, directrice de l'école des Peupliers, en présence d'**André Dubreucq**, conseiller délégué aux jumelages et du vice Consul d'Angleterre à Lille.

Des élèves de l'école des Peupliers ont conclu la cérémonie en interprétant le chant traditionnel que presque tous les petits Français ont appris un jour ou l'autre en cours d'anglais : « *My bonnie lies over the ocean* ».



### En forme...

L'Association Gym Loisirs Forme de Saint-André reprend ses activités ce mois-ci. L'esprit de Gym Loisirs Forme, c'est de vous maintenir en bonne santé grâce à l'activité physique, mais loin de toute idée de performance. Seuls le bien-être et la détente comptent.

Les disciplines qui vous sont proposées sont :

**La gym fite line** : le mercredi de 18h30 à 19h30 (85€)

**La gym bien-être** : le vendredi de 18h30 à 19h30 (85€)

**Le Tai Chi Quong** : débutants : lundi de 18h30 à 20h, confirmés : lundi de 19h30 à 21h. (200€)

Ces cours ont lieu à la salle des sports du collège Jean-Moulin.

**Le stretching postural** : mardi de 9h à 10h ou jeudi de 9h à 10h ou 10h15 à 11h15 (85€)

Ces cours ont lieu à la Petite Maison (2, rue des Alouettes)

Prenez de bonnes résolutions pour la rentrée et faites au moins un essai : les 2 premières séances sont gratuites. Possibilité de paiement échelonné, et de réduction pour plusieurs cours, ou pour plusieurs personnes de la même famille.

**Renseignements** : au 03 20 40 81 28 ou [franbric@numericable.fr](mailto:franbric@numericable.fr)

**Site Internet** : <http://gymloisirsetforme.com>



Le Syndicat d'Initiative de Saint-André vous a concocté un programme d'automne alléchant. Jugez-en vous-même : **Dimanche 2 octobre** : le SI participera au Forum des Weppes, que nous avons eu le plaisir d'accueillir l'année dernière et qui se tiendra cette année à la Maison des enfants à Lomme (796, avenue de Dunkerque).

**Samedi 8 octobre** : une promenade champêtre - circuit pédestre sera organisée par les membres du Syndicat.

**Dimanche 16 octobre** : une sortie au Mont des Cats pour la Fête de la Saint-Hubert

**Dimanche 13 novembre** : une balade au bord des champs à Marquette - circuit pédestre

**Samedi 17 décembre** : sortie à Liévin pour le spectacle « Merlin l'enchanteur ».

Les informations complémentaires peuvent être obtenues au Syndicat d'Initiative (62, rue de Lambersart) - permanences les mardis et samedis de 9h30 à 12h.

**Par mail** : [si-saintandre59@sfr.fr](mailto:si-saintandre59@sfr.fr)  
<http://si-saintandre59.fr/gd/>

### Club Nord Madame

Le club - bientôt 30 ans ! - reprend ses activités avec toujours autant de dynamisme et de choix d'activités offert à ses adhérentes... au programme de la rentrée :

- **22 septembre** : voyage d'automne « La vie de Château » d'Auvers sur Oise à l'Isle Adam
  - **27 septembre** : la création de la Légion d'Honneur : conférence par Christian Berquier
  - **4 octobre** : l'Anneau d'or : conférence sur Moscou par Jean Gailletout
  - **11 octobre** : visite du Musée Hergé, à 15h à Louvain (départ Saint-André à 12h45)
  - **18 octobre** : « Les sorcières dans le Nord au 16<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> siècle » par Thierry Dhaussy
  - **8 novembre** : « Des hommes ou des Dieux ? » débat sur les moines de Tibhirine par le père Philippe Thiriez
  - **15 novembre** : « Les Valses et les opérettes » par M. Van Oeckel
  - **22 novembre** : « C'est bon pour le moral » : le Chocolat, symbole de volupté - plaisir et thérapie, par Christine Yunck
- Le Club Nord Madame est ouvert à toutes, quelque soit votre âge... Si vous avez raté le début, ne vous inquiétez pas : vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année !

**Pour tous renseignements** : 03 20 74 14 16  
ou 06 03 39 66 32 ou [mariecloudumetz@wanadoo.fr](mailto:mariecloudumetz@wanadoo.fr)

### Théâtre Pinocchio

Après le grand succès obtenu lors des représentations du 23 juin, le spectacle continue pour les acteurs du théâtre Pinocchio : les enfants, les ados, et les adultes reprennent les cours en septembre.

Les séances ont lieu le lundi soir et mercredi matin à la salle Saint-Jean, rue Victor-Hugo. Des cours seront également donnés au sein du collège Jean-Moulin.

**Renseignements et inscriptions auprès de Nadjucka** : 06 89 94 71 71.



### En bref...

#### Les 45 ans de l'UNC-AFN

L'Union Nationale des Combattants, section de Saint-André, fête son 45<sup>ème</sup> anniversaire le 2 octobre prochain. Cette date sera célébrée par un banquet pour les anciens combattants, précédé d'une messe et d'un dépôt de gerbe au Monument aux Morts.

Une exposition sur la guerre d'Algérie sera visible en mairie du 23 au 30 septembre. De multiples documents, photos, et objets seront exposés. La visite est libre : venez nombreux !



#### Ayez le déclic !

La rentrée de Déclik rock a eu lieu le lundi 12 septembre...

Attention, les cours se déroulent désormais tous les lundis à la salle André-Wauquier.

**Nouveaux horaires** : Débutants : 18h45/19h45  
Niveau 1 : 19h45/20h45  
Niveau 2 : 20h45/22h00

<http://rock.lapin.org/> / E-mail : [declicrock@neuf.fr](mailto:declicrock@neuf.fr)



### Rentrée de l'USSA Arts martiaux

Vous souhaitez pratiquer un sport de défense ? Un sport qui permet en même temps de développer toutes les parties du corps et d'augmenter votre endurance ? L'USSA Arts Martiaux est là pour vous : le club vous propose d'apprendre le Tai-Jitsu, l'Aïkido, ou encore le Body Karaté, sans esprit de compétition (qui fondamentalement n'existe pas dans ces pratiques). Le club est affilié à la FFKAMA (Fédération Française de Karaté et Arts Martiaux Affinitaires) et les disciplines sont enseignées par des professeurs diplômés d'Etat. Notez dès à présent que l'USSA Arts Martiaux proposera un marché de Noël ouvert à tous le 17 décembre à la salle des Peupliers à partir de 14h. Des stands avec de nombreux produits de Noël seront en vente.

**Vous pouvez obtenir plus de renseignements** au 03 61 50 73 51 ou [taijitsu.saintandre@gmail.com](mailto:taijitsu.saintandre@gmail.com)  
**Site Internet** : <http://sites.google.com/site/taijitsusaintandre/>

## Nouvelles entreprises

## PROFESSEUR À DOMICILE

Diplômée en sciences de gestion - 25 ans d'expérience en entreprise - Enseignante de l'éducation nationale

68 rue du Général-Leclerc

Contact : Odile Veroneo

Tél : 09 50 65 00 39

E-mail : overoone@free.fr

www.wix.com/overoone/  
professeuradomicile

## DS CUIS'IN

Conception et aménagement de votre cuisine, votre dressing, votre salle de bains. 452 avenue du M<sup>l</sup>-De-Lattre-de-Tassigny

Contact : Pascal DESPRETZ

Tél : 03 20 08 36 54

Fax : 03 20 93 12 02

E-mail : despretz.services@hotmail.fr

http://www.ds-cuisines.com

## WORLD PASSION

Trouvez les contacts pour faire vivre votre passion, échangez, communiquez, organisez des événements...

E-mail : axel@world-passion.com

www.world-passion.com

## LE NOUVEAU CÈDRE

Restaurant. Cuisine traditionnelle et élaborée...

63, avenue du M<sup>l</sup>-De-Lattre-de-Tassigny

Contact : M. Vermeil

Tél : 03 20 55 32 85

E-mail : aunouveaucedre@free.fr

## AGENCE D'ARCHITECTES

Contacts : Christophe PLÉ et Jean-Luc VANDERPERRE.

Tél : 03 20 39 91 92

Fax : 03 20 39 91 92

E-mail : agence.neo@wanadoo.fr



## Première pierre pour le nouveau Lommelet

Dans le cadre de la restructuration de l'EPSMAL (Etablissement Public de Santé Mentale de l'Agglomération Lilloise), un nouvel hôpital est construit sur le site de Lommelet. En effet, les bâtiments existants, très anciens, ne correspondent plus aux conditions d'accueil et de soins adaptés aux pratiques de la psychiatrie moderne. Le nouvel hôpital, dont la première



pierre a été posée le 26 mai dernier, mettra à disposition 100 places supplémentaires (80 lits de psychiatrie adulte et 20 lits d'addictologie).

## Columbarium

Le module C1 du columbarium du cimetière a été entièrement reconstruit. En effet, les gels successifs ont eu raison des briques utilisées lors de la construction des cases contenant les urnes. Pascale Lahouste, adjointe en charge de l'administration générale et du cimetière, a veillé à ce que les matériaux choisis pour cette rénovation soient parfaitement adaptés à ce type d'ouvrage, et offrent notamment une parfaite étanchéité. Les urnes contenues dans le module ont été transférées en présence des familles pour le temps des travaux.



## Paul-Henri Vanthournout : en route pour l'aventure !



Originaire de Saint-Omer, Paul-Henri Vanthournout réside aujourd'hui à Saint-André... quand il est là ! En effet, Paul-Henri est un baroudeur digne des globe-trotters ou des explorateurs du 19<sup>ème</sup> siècle.

Seule différence de taille : les moyens de communication modernes qui lui permettent de filmer et de transmettre presque en direct, via Internet, ses impressions de l'instant. Après des voyages « classiques », Paul-Henri, accompagné de sa sœur Ophélie, a effectué son 1<sup>er</sup> tour du monde sur un solex de 1972 !

## « Le moyen de locomotion dans ce genre d'aventure est important :

au-delà du challenge du « jamais fait », ce type de transport permet d'être au plus proche de la population. On y gagne en qualité de contact, et c'est aussi une façon de se mettre en sécurité : on ne fait peur à personne sur ce genre d'engin. Après, on est à l'affût de ceux qu'on appelle les « ovnis » : nous avons rencontré une personne qui faisait le tour du monde en trottinette ! D'autres en « caravane-stop » : ils attendaient qu'un automobiliste veuille bien arrimer leur caravane... »

C'est sur les rives du Mékong que Paul-Henri a eu l'idée de sa prochaine expédition : descendre l'Amazonie sur un radeau construit de ses mains avec la complicité technique d'Yvan Hurtado. Le but ? Réaliser un reportage sur la totalité de ce fleuve mythique - ce qui n'a été fait que sur des portions - et mettre en évidence l'évolution de notre monde à travers les rencontres, depuis les peuplades qui vivent archaïquement au fin fond de l'Amazonie, jusqu'aux habitants des villes ultra modernes de l'embouchure. C'est, sur quelques 6800 km, une traversée à travers le temps... Un premier périple consistera à rejoindre les sources du fleuve, puis à descendre jusqu'à l'endroit où le radeau

pourra être construit et mis à flot. Ensuite, la grande glissade jusqu'à l'océan Atlantique, avec une arrivée prévue autour du 30 avril.

## « L'intérêt, c'est la route, pas l'arrivée. »

Les aléas du voyage n'inquiètent pas trop Paul-Henri. « Il y a des villages tout au long du fleuve, les dangers existent, mais sont modérés, et il faut bien une part d'inconnu pour les souvenirs et les anecdotes ; les voyages organisés, ça n'est pas mon truc. L'intérêt, c'est la route, pas l'arrivée. » Paul-Henri nous fera partager ses découvertes à travers les news letters qu'il enverra régulièrement sur son site : [www.objectifamazonie.com](http://www.objectifamazonie.com). Les premières images devraient arriver autour du 20 octobre.

A son retour, le jeune explorateur montera le film de son aventure et donnera des conférences dans nos écoles afin d'inoculer le virus des voyages aux petits Américains.

Et après ? Paul-Henri ne pense pas trop à l'avenir et à sa carrière (dans les finances) pour le moment : « Cette aventure va déjà m'occuper 2 ans, je ne fais pas trop de projets à long terme et me concentre sur aujourd'hui. Bien vivre le présent, c'est préparer l'avenir. »



## Semaine bleue !



Et oui, il est temps déjà de penser à la semaine nationale des retraités et des personnes âgées ! Les animations organisées par le CCAS se dérouleront du 15 au 24 octobre, et seront axés sur le thème national « *A tout âge, acteurs, proches et solidaires.* »

### Et voici le programme !

Samedi	<b>15</b>	Inauguration à 11h en mairie Repas-brasserie à 12h salle André-Wauquier à 14h30 : « Edgard », pièce par la compagnie théâtrale « Pourquoi pas nous ? »
Dimanche	<b>16</b>	« La Croisière en chansons » de l'Atelier Chansons à 15h salle André-Wauquier
Lundi	<b>17</b>	Loto et jeux au Clos Fleuri à partir de 14h30
Mardi	<b>18</b>	Sortie au restaurant « Auberge Sire de Créquy » à Fruges départ à 10h du parking piscine
Mercredi	<b>19</b>	« Saynètes, chants, poésie... les aînés en scène » à la salle André-Wauquier à 14h30
Jeudi	<b>20</b>	Repas anglais à la salle André-Wauquier
Vendredi	<b>21</b>	Tournois de belote et scrabble salle André-Wauquier et de pétanque au boulodrome à 14h
Samedi	<b>22</b>	Expo-vente et animation, salle André-Wauquier à partir de 10h, repas-brasserie le midi
Dimanche	<b>23</b>	Défilé : l'histoire des bandes dessinées en costumes à 14h30 salle André-Wauquier
Lundi	<b>24</b>	Jeux Inter-villes à Lambersart rendez-vous parking piscine à 13h15

Si vous souhaitez participer ou si vous connaissez des personnes intéressées par ces manifestations, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS ou à contacter le département seniors au **03 20 21 81 37**.

Bonne semaine à tous !



Pour bien commencer l'année, reprenons les bonnes habitudes : 4 petites questions simples pour tenter de gagner un repas au restaurant...

1. **Sur quel engin Paul-Henri Vanthournout a-t-il effectué son 1<sup>er</sup> tour du monde ?**
2. **Quel est le thème de la semaine des retraités et des personnes âgées ?**
3. **Quel jour fêterons-nous les Allumoirs ?**
4. **Comment s'appelle le dispositif culturel mis en place par LMCU pour les habitants de la métropole ?**

## Gagnez un repas dans un restaurant !

Pour participer au concours, envoyez vos réponses **avant le mercredi 9 novembre** :

- par courrier : mairie de Saint-André, service communication, concours du « Saint-André Magazine » n° 133, au 89, rue du Général-Leclerc BP 1, 59871 Saint-André cedex

- ou par E-Mail : [communication@ville-saint-andre.fr](mailto:communication@ville-saint-andre.fr)

En cas d'égalité, le jury procédera à un tirage au sort parmi les ex-æquo. Le gagnant se verra offrir un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€ dans un restaurant.

## Bravo !

Félicitations au gagnant du concours du « Saint-André magazine » de mai - juin - juillet. **Alain Novella** gagne un repas pour deux personnes d'une valeur de 65€.

Il fallait répondre :

- 1 : en 1948 (création de la section féminine de l'USSA gym).
- 2 : le prix Evillementiel.
- 3 : « la rue dans laquelle j'habite ».
- 4 : le 1<sup>er</sup> mai 1886.



# Festival des cultures alternatives St André

Salle André Wauquier

19 et 20  
novembre



## Festival des cultures Alternatives

*Samedi 19 novembre de 10h à 22h,  
et dimanche 20 novembre de 11h à 18h*

Saint  André

La ville sympa... qui veut le rester!